

M. Eug. Fournier, ayant demandé la parole, s'exprime en ces termes :

J'ai demandé la parole pour porter à la connaissance de la Société une nouvelle qui est une bonne nouvelle. On se rappelle que pendant le dernier Congrès international de botanique et d'horticulture, à la réunion qui a eu lieu chez M. Cosson, il fut rédigé, grâce à l'initiative prise par M. Prillieux, alors premier vice-président de la Société, et par M. Bureau, notre secrétaire général, une pétition adressée à S. M. l'Empereur du Brésil, pour obtenir du gouvernement brésilien de continuer la publication du *Flora brasiliensis*. Cette pétition, signée par tous les botanistes présents, a dû être prise en sérieuse considération par S. M. Dom Pedro, dont le nom figure en tête de la liste de nos membres, car je viens de recevoir une lettre de M. Warming, de Copenhague, lettre datée du 4 mai dernier, où je lis que le gouvernement brésilien va continuer la publication du *Flora brasiliensis*. M. Warming tient cette nouvelle de notre confrère M. Glaziou, directeur des jardins impériaux de Rio-de-Janeiro. Tout porte donc à la regarder comme certaine, et tout nous invite en même temps à féliciter notre Président et notre Secrétaire général de l'heureuse initiative qu'ils ont prise en cette circonstance.

M. Bonnier fait la communication suivante :

SUR LA STRUCTURE DE QUELQUES APPENDICES DES ORGANES FLORAUX,
par M. Gaston BONNIER.

Les divers organes floraux, que l'on considère comme étant des organes foliaires, présentent très souvent des appendices dont la valeur morphologique peut être très différente. L'appendice peut être vasculaire (écailles des *Ranunculus*) ou ne former qu'une simple émergence cellulaire (disque des Résédacées); ce peut être un dédoublement interne (ligule des Silénées), latéral ou externe; c'est quelquefois un recourbement vers l'extérieur (éperon) ou vers l'intérieur (écaille des Borriginées), etc.

Je citerai quelques types de structure parmi les appendices des étamines ou des carpelles qui ont été le moins étudiés.

Appendice staminal constitué par un recourbement du filet. — Chez les *Corydalis*, on pourrait croire, au premier abord, que la partie allongée qui se détache du filet staminal et pénètre dans l'éperon du pétale est une ramification du filet; mais il n'en est pas ainsi.

Le faisceau staminal s'incurve en entier dans cette partie, se recourbe à l'extrémité et revient sur lui-même, au-dessous des anthères ; de façon qu'en coupe transversale, cette région de l'étamine logée dans l'éperon du pétale présente deux faisceaux dont les bois se regardent. C'est donc, pour ainsi dire, un *éperon du filet*.

L'extrémité de cet éperon présente en coupe transversale le faisceau arrivant de l'axe entouré par des vaisseaux en forme de fer à cheval ; c'est-à-dire qu'en se recourbant le faisceau se dilate à l'extrémité et s'épanouit en une surface contournée qui entoure la partie inférieure de son trajet ; puis il se condense de nouveau et continue sa course récurrente jusque vers le connectif.

Les appendices staminaux des *Asclepias* offrent une structure voisine de la précédente. La partie externe du cornet qu'on observe au-dessus des étamines, dans ce genre, présente des faisceaux dont les bois se regardent sur la coupe transversale ; c'est un recourbement du filet où les vaisseaux sont atténués dans la partie supérieure ; quant à la partie antérieure de ces cornets, elle n'est pas vasculaire.

Appendice staminal constitué par une dépendance du connectif. — L'appendice des étamines qu'on rencontre chez les diverses espèces du genre *Viola* diffère complètement par sa structure de celui des *Corydalis*.

Dans le *Viola odorata*, par exemple, une coupe longitudinale montre que les faisceaux vasculaires qui pénètrent dans cet appendice ne sont pas formés par un recourbement du faisceau staminal à l'intérieur, mais sont des dépendances vasculaires du connectif. Le large faisceau staminal continue sa marche sans se détourner vers l'appendice. On a ici en réalité une dépendance de l'étamine (un lobe de la feuille staminale, si l'on veut), et non un éperon.

Une coupe transversale montre que les faisceaux vasculaires, distribués plus ou moins régulièrement, présentent leur bois entouré presque également de tous les côtés par le liber.

Appendice carpellaire constitué par un recourbement de la base du carpelle. — Chez certains genres de Scrofularinées, on trouve dans l'appendice du carpelle antérieur une structure pour ainsi dire intermédiaire entre une simple dépendance vasculaire et un éperon du carpelle ; c'est-à-dire qu'une partie des vaisseaux se contourne dans le tissu et revient sur elle-même, tandis que l'autre continue son chemin directement.

On voit nettement cette disposition à la base de l'appendice carpellaire du *Rhinanthus minor* ou du *Scrofularia aquatica*. Dans un vrai éperon,

les vaisseaux internes manqueraient; dans une simple dépendance du carpelle, ce sont les vaisseaux supérieurs qui feraient défaut.

Appendice carpellaire constitué par une dépendance formant un lobe spécial de la feuille carpellaire. — On peut citer l'écaille qui se trouve en avant de l'ovaire, chez le *Lathræa Squamaria*, comme formant une dépendance ou ramification spéciale du carpelle. C'est une sorte de lame très développée transversalement, munie de nombreux faisceaux vasculaires (40 à 50), très différenciés; ils se rejoignent à ceux du carpelle antérieur. Leur bois et leur liber sont orientés comme ceux du carpelle.

Les quelques exemples que je viens de citer suffisent, je pense, pour montrer que l'étude interne de la structure des appendices chez les organes floraux révèle des différences profondes que l'aspect extérieur ne fait souvent pas prévoir: cette étude est donc indispensable si l'on se propose de déterminer la valeur morphologique de ces appendices; elle peut en outre présenter un intérêt particulier lorsque les appendices des organes floraux ont un rôle physiologique à remplir.

M. Malinvaud, au nom de M. Cornu indisposé, donne lecture de la lettre suivante :

Précigné (Sarthe), 4 mai 1879.

Monsieur,

Depuis plusieurs années je récoltais à Précigné une Morille à long pédicelle fistuleux, mais sans y faire grande attention. Cette année, étonné de la grande abondance de cette Morille, j'ai voulu me rendre compte de ma découverte, et j'en ai adressé plusieurs exemplaires à M. Paul Alexandre d'Alençon. Le surlendemain, je savais le nom de cette Morille, qui est le *Morchella rimosipes* DC.

J'ajouterai que cette espèce est excessivement abondante ici dans le parc du château de Bois-Dauphin. Elle croît au milieu des bosquets, dans les endroits un peu frais. Il n'est pas rare d'en rencontrer vingt, trente et même plus dans un espace de quelques mètres carrés. Elle est d'ailleurs bien connue des chasseurs de Morilles, qui lui donnent le nom de *moine*, probablement à cause de la ressemblance de son chapeau avec la toupie qui dans le pays porte ce nom. Cependant je crois qu'ils donnent indifféremment ce nom à toutes les espèces ou variétés dont le chapeau a la forme conique plus ou moins allongée. Aussi, avant de restreindre au *Morchella*